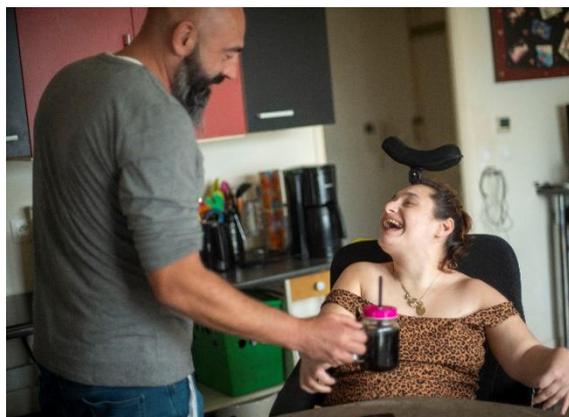


**L'ASAPAD, service d'aide à domicile  
de la Fondation Partage et Vie dans le Douaisis,  
fête ses 50 ans !**



Le 9 juin prochain, l'ASAPAD fêtera ses 50 années d'existence. L'événement se déroulera à la ferme du Château de Bernicourt (site Légendoria, à Roost-Warendin), en présence de Christian Poret, Président du Département du Nord, de nombreux maires du Douaisis et de Dominique Monneron, Directeur général de la Fondation Partage et Vie. Il sera également l'occasion d'une remise de diplôme aux auxiliaires de vie certifiées du service.

■ **Une histoire ancrée dans le Douaisis**

L'origine de l'ASAPAD remonte à 1971. L'association COLE crée un service d'aide à domicile appelé « Service Aux Personnes Âgées Dépendantes » (SAPAD), à l'initiative de Pierre Wautriche, secrétaire général de la sous-préfecture de Douai. Dans la région, le COLE gère des foyers-logements et des maisons de retraite. À cette époque, peu d'organisations se sont penchées sur les difficultés des personnes âgées vivant chez elles. L'association est pionnière !

Le COLE et ses services sont successivement dirigés par Pierre Wautriche, puis brièvement par son vice-président, ami et co-fondateur, M. Longelin, et enfin par Noël Leduc. Celui-ci poursuit l'œuvre des fondateurs avec « la rigueur que nécessite la gestion du COLE, véritable legs d'intérêt commun voire public ». Devenu âgé, il cherche un reprenneur : l'association doit être « adoptée » mais pas par n'importe qui !

Le « parent idéal » pour son « bébé » est la Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité qui reprend les établissements et services du COLE en 2005. Le SAPAD devient SIRMAD-SAPAD puis ASAPAD (Accompagnement et Services aux Personnes à Domicile) en 2014. La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, elle aussi, change de nom et de gouvernance : en 2016 elle devient la Fondation Partage et Vie.

Aujourd'hui, l'ASAPAD intervient dans les 64 communes de l'arrondissement de Douai ainsi que dans quelques communes environnantes. Le service compte actuellement 220 salariés et près de 1 000 bénéficiaires.

## ■ Innovations sociales et managériales au service des bénéficiaires et des collaborateurs

L'ASAPAD a toujours su innover et se renouveler, d'abord en diversifiant son offre, puis en revoyant son organisation pour mettre en place un management basé sur la responsabilisation des équipes. La volonté d'offrir aux personnes accompagnées une plus grande autonomie et une meilleure qualité de vie au domicile a toujours été au cœur des préoccupations des collaborateurs.

- En 2009, l'ASAPAD est le premier acteur du secteur à **s'être ouvert aux personnes en situation de handicap** avec l'intervention de professionnels spécifiquement formés.
- L'ASAPAD a également mis en place **le seul dispositif de garde itinérante du Douaisis**, afin d'apporter des aides ponctuelles la nuit aux bénéficiaires : transfert ou changement de position, toilette, aide au lever ou au coucher, à la prise de médicaments, soutien moral ou physique, aide à la sécurisation (fermeture de volets ou passage de surveillance)...
- Dans le même temps, des **prestations de jardinage et de petits bricolages** ont été proposées, ainsi qu'un **service de transport accompagné**. Au-delà de l'autonomie, c'est la question du bien vivre chez soi qui a guidé le développement de la structure.
- Aujourd'hui, un **poste de coordinatrice hospitalière** a été créé. Son rôle est de rendre visite aux bénéficiaires hospitalisés pour maintenir les liens. Elle a également pour mission de prendre contact avec les services sociaux pour faciliter les démarches du retour à domicile dans de bonnes conditions. Selon les besoins, elle peut coordonner une entrée en établissement.
- L'ASAPAD a par ailleurs développé **sa collaboration en synergie avec les 11 autres établissements de Partage et Vie dans le Douaisis**, afin d'être en mesure de proposer des solutions d'accompagnement adaptées à l'évolution de l'état de santé et des besoins (plateforme de répit des aidants, résidences autonomie, EHPAD, MAS et MAS externalisée)

L'ASAPAD a également revu au fil du temps son organisation et ses méthodes de management afin de s'adapter aux évolutions du secteur. Des transformations ont été mises en œuvre avec le souci, notamment, de professionnaliser les équipes, de favoriser les montées en compétences, de revaloriser les métiers et de renforcer l'attractivité.

- Pour faire face aux difficultés de recrutement, et dans le cadre des dispositifs AFPR et en partenariat avec Pôle Emploi, sont proposées **des formations en immersion** (en EHPAD et au domicile) permettant aux stagiaires de bénéficier d'un apprentissage in situ, dans des conditions d'exercice réelles, avant leur embauche.
- L'ASAPAD a été l'une des premières structures à mettre en place, à partir de 2019, une nouvelle organisation de travail, inspirée du **modèle de Buurtzorg** aux Pays-Bas. Elle repose sur la création d'**équipes autonomes de proximité**. Chaque équipe prend en charge les bénéficiaires dans une zone géographique de proximité, et se répartit les interventions en tenant compte des modalités, attentes et souhaits de ces derniers ainsi que des disponibilités des membres de l'équipe. Aujourd'hui, la nouvelle organisation est en place. Les auxiliaires de vie ont gagné en autonomie. Elles gèrent leur planning, font des propositions pour améliorer le quotidien des usagers. Les équipes autonomes de proximité redonnent du sens et de l'intérêt au métier, et elles répondent au premier besoin des bénéficiaires : la stabilité des intervenants. Le temps de déplacement des auxiliaires de vie a également diminué. Toutes apprécient de mener leurs missions en équipe, dans un esprit de solidarité qu'elles ne connaissaient pas en travaillant seules. Des réunions d'échanges bimensuelles sont planifiées et un coach intervient en support.

---

### CONTACTS

#### Vincent Morel

Directeur de l'ASAPAD  
vincent.morel@fondationpartageetvie.org  
T. 03 27 87 56 63

#### Catherine Schwartz

Directrice de la Communication de Partage et Vie  
catherine.schwartz@fondationpartageetvie.org  
T. 01 58 07 16 60

---

**La Fondation Partage et Vie**

Acteur non lucratif majeur pour l'accueil et l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou en situation de handicap, Partage et Vie gère 124 établissements médico-sociaux et sanitaires. La Fondation accompagne également les personnes à domicile via des plateformes de téléassistance de proximité, des services d'aide à la personne, de soins infirmiers ou d'hospitalisation à domicile. Partage et Vie agit contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie et au handicap.

**Chiffres clés nationaux (au 31/12/2021)**

- 124 établissements et services
- 7 427 places d'accueil dans le médico-social
- 3 537 patients accueillis dans quatre établissements sanitaires
- 17 298 personnes soutenues à domicile, notamment via des plateformes de téléassistance
- 6 393 collaborateurs